cumeo
VOS FORMATIONS SUR MESURE

Programme de formation

La démarche d'égalité femme/homme – Niveau débutant

24/04/2026

Prix INTER : à partir de 800,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : toute personne

Prérequis : aucun

Objectifs :
Sensibiliser à la démarche et au cadre réglementaire relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes en milieu professionnel ;
Connaître les pratiques d'entreprise pour lutter contre les discriminations en raison du sexe.

Programme :

1- Rappel du cadre législatif et sa contextualisation

Lien entre cadre légal de la lutte contre les discriminations (discrimination, diversité, égalité des chances, racisme ;
Etat actuel du droit européen de la lutte contre les discriminations ;
Etat actuel du droit français ;
La question de la preuve.

2- Le mécanisme de construction des stéréotypes de genre

Définition et fonctionnement du stéréotype ;
Le stéréotype, le préjugé et la discrimination ;
Qu'entend-on par « genre » ? ;
Définition du stéréotype de genre.

3- Les enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes

La parité et l'accès des femmes aux responsabilités ;
L'égalité salariale et la lutte contre la précarité dans le travail ;
L'implication des pères et la conciliation des temps de vie ;
Le partage d'une culture de l'égalité.

4- Les « bonnes » pratiques d'entreprise pour lutter contre la discrimination homme/femme

Exemple de pratiques d'entreprise sur le sujet :

- interdictions des discriminations en matière d'embauche,
- absence de différenciation en matière de rémunération et de déroulement de carrière,
- obligations vis-à-vis des représentants du personnel (élaboration d'un rapport écrit et négociation),
- information des salariés et candidats à l'embauche et mise en place de mesures de prévention du harcèlement sexuel dans l'entreprise.

Les acteurs de la lutte contre les discriminations ;

Programme de formation

Les relais institutionnels sur lesquels s'appuyer : maison de justice et du droit, les partie-prenantes des entreprises…etc. ;
Les circuits d'orientation des victimes.

Formateur référent :
M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agrée

Méthode pédagogique :
Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :
Présentations en vidéoprojection
Quiz interactifs / questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :
20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par courriel aux participants.
La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.
Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.
L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.
A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.
90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :
Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à prendre contact avec notre référent handicap.
Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).